

M. MANUEL: Le mémoire se passe plus ou moins de commentaires, mais je tiens à dire que nous souhaiterions que la caisse renouvelable, qui est d'un million de dollars, soit considérablement augmentée. Nous nous sommes pas mal étendus sur ce sujet hier, lorsque nous vous avons dit qu'il fallait aider les Indiens pécuniairement. C'est leur principal problème, mais ils auraient besoin qu'on les guide.

Nous voudrions que, dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, la Direction des affaires indiennes adopte une ligne de conduite un peu plus souple pour ce qui est des prêts. Je connais pas mal de gens, dans différentes régions de l'intérieur de la Colombie-Britannique, qui jouissent d'une excellente réputation en ville en matière de crédit et qui ont demandé des prêts par l'intermédiaire du service indien local, mais qui ont été refusés.

Ce qui arrive, c'est que lorsque les Indiens s'adressent à ce service, on leur donne des explications très décourageantes qui les refroidissent sur-le-champ. Il faudrait adopter un système qui permette de leur accorder des prêts. Je voudrais vous dépeindre un peu les sentiments d'un Indien à cet égard. Ce ne sont pas seulement mes propres sentiments, mais ceux de plusieurs autres personnes.

J'ai voyagé pendant presque six mois à travers les réserves que nous représentons. Nous avons beaucoup d'Indiens qui ressemblent de très près aux non-Indiens, puisqu'ils ne tiennent pas à travailler. Ils préfèrent boire. Ils sont heureux, ils sont solides, mais néanmoins ils ne veulent pas travailler. Or, en vertu de la ligne de conduite adoptée par la Direction des affaires indiennes, on les considère comme des indigents. Il en résulte que ce sont eux les premiers qui reçoivent de l'assistance sociale et autre parce que, d'après le raisonnement de la Direction, on ne peut pas laisser les enfants et les femmes de ces hommes mourir de faim.

Or, ceux qui travaillent sans arrêt et qui essaient de se débrouiller avec de très petits salaires, se demandent pourquoi on aide à ce point des hommes qui ne veulent pas travailler, alors que ceux qui travaillent n'obtiennent rien. On nous a fait cette observation maintes et maintes fois dans les différentes réserves. On nous dit: "Je ferais peut-être bien d'aller me souler comme le voisin et ainsi la Direction ferait peut-être quelque chose pour moi."

Et c'est là que la question du crédit se pose. Quand un Indien fait de son mieux, quand il travaille, nous estimons qu'il faudrait lui donner une chance. Il faudrait lui permettre, il faudrait l'encourager à commencer un petit commerce quelconque dans la réserve chaque fois que c'est possible.

Par exemple, certains Indiens habitent au bord de l'eau ou au bord d'une grande route; ils pourraient y installer des boutiques. L'Indien ne désire pas être riche comme vous. Oh cela lui plairait sans doute, mais je crois qu'il serait satisfait s'il pouvait tout simplement gagner sa vie.

M. SMALL: Qui parmi nous est riche, selon vous? Pour en revenir à vos premières remarques, je tiens à dire qu'elles s'appliquent aussi bien aux blancs qu'aux Indiens. Les mêmes problèmes se posent pour le blanc que pour l'Indien. Il faut prendre soin de leurs femmes et de leurs enfants et eux également se demandent pourquoi ce sont toujours les innocents qui souffrent.

M. MANUEL: Je suis parfaitement d'accord, mais vous avez au moins l'avantage de pouvoir emprunter de l'argent, alors que nous ne le pouvons pas.

M. SMALL: C'est une condition qui s'applique également dans le cas des blancs. Je n'ai rien dit au sujet du crédit.

Le VICE-PRÉSIDENT: Y a-t-il des questions au sujet du crédit?

M. HENDERSON: C'est un gros problème. Il y a de 90 à 100 jeunes agriculteurs de mon district qui ont des fermes destinées aux anciens combattants ou